

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Agence de Développement Economique de la Corse

Correspondant : M. Jean-Christophe Angelini, Président, 1 RUE EUGENE MACCHINI - Immeuble le Régent, 20000 Ajaccio, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Objet du marché : Services de télécommunication mobile pour l'Agence de Développement Economique de la Corse

Catégorie de services : 5

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 64212000

Code NUTS : FRM01

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre avec un seul opérateur

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Minimum de 20 abonnements maximum de 50 abonnements

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 24 mois à compter de la notification du marché

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 05 mars 2020 à 12 h 00

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 20ADC02

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11 février 2020

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_Yr1cbAlqJq

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia, Villa Montepiano, 20600 Bastia, tél. : 04 95 33 88 66, courriel : Grefte-ta-bastia@jaradm.fr, adresse internet : <http://www.greftebasita.com>

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales, Place Félix Baret CS 80001, 13282 Marseille, tél. : 04 84 35 45 54

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Bastia, Villa Montepiano, 20600 Bastia, tél. : 04 95 33 88 66

